



COMPTE-RENDU DE NOTRE REUNION MENSUELLE

Lundi 27 mars 2023

Participants :

Michel Arnoult, Alain Bellenger, Claude Boudesseul Jean-Marc Brault de Bournonville, Jean-Michel Clère, Stéphane Daudrix, Laurent George, Bernadette Grignon, Paul Guéneau, Pierre Jager, Jacques-Louis Keszler, Philippe Mounier, Paul Morin, Patrick Sevaistre, Patrice Soullié, Jacques Tabary.

Excusés :

Patrick Ancel, Alain Amat, Christian Barbe, Patrice de Charette, Christian Chauvet, Charlotte Drahé, Remy Dumond Fillon, Alain Giorgis, Régis Hardy, Catherine Hérault, Maxence Jouannet, Robert Kerrinckx, Yasmine Labrousse Philippe Lepage, Catherine Lepesant, Philippe Mathieu, Jérôme de Maupeou d'Ablèges, Laurence Noël, Jean-Marie Papazoglou, Thierry Poulain-Rehm, Roger Renard, Didier Quentin, Jean-Claude Rodriguez, Christophe Royer, Patrick Sevaistre, Gérald Sim, Didier Spella.

Invité :

Lieutenant-colonel Jacques Lanza DMD-adjoint.

1 : Accueil au sein du comité de Laurent GEORGE, directeur général des Services de la ville d'Angoulins (17), Auditeur de la 228^{ème} Session régionale (2022, Pays de Loire).

2 : Nouvelles de nos camarades absents.

Jean-Claude Rodriguez que nous avons revu avec plaisir à Royan à l'occasion du Codir.

Philippe Lepage retenu par un conseil municipal.

Christian Chauvet que nous remercions pour son travail sur les reçus fiscaux.

Yasmine Labrousse retenue par un changement de programme au dernier moment,

Roger Renard également.

Thierry Poulain-Rehm a une évolution de carrière : chargé de mission puis conseiller scientifique auprès du HCERES (Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), il conserve son poste à l'Université de La Rochelle et poursuit sa formation au sein du CHESP naturellement.

3 : Informations générales.

UKRAINE

La situation se stabilise sur Bakhmout en raison de renforts ukrainiens importants, même si les Russes continuent d'attaquer depuis le Nord, l'Est et le Sud. Les pertes sont lourdes de part et d'autre, et l'usure de l'armée ukrainienne dans cette bataille pourrait rendre difficiles d'autres offensives, d'autant qu'il y a de plus en plus de réfractaires.

L'UE a annoncé sa volonté de livrer 1million d'obus à l'Ukraine mais il faudra 18 mois au moins pour cela.

Les premiers chars occidentaux commencent à arriver en Ukraine mais la logistique présente, comme prévu, de grosses difficultés, d'autant que ces chars sont de différents types.

Les Russes ont annoncé la mise en place d'armes nucléaires tactiques, en juillet prochain, sur une base en Biélorussie, en réaction à l'arrivée possible d'obus anti chars à l'uranium appauvri de la part des Américains et des Britanniques.

Lors de son voyage d'Etat en Russie, le président chinois a montré son soutien au président russe. En effet, suite au mandat d'arrêt pour crime de guerre émis par la CPI à l'encontre de Vladimir Poutine pour déportation illégale d'enfants ukrainiens, la Chine a demandé à la CPI de respecter l'immunité de juridiction des chefs d'Etat. Par ailleurs, les Chinois fournissent des pièces à l'industrie russe et des mini drones qu'ils ont vendu aux Ukrainiens.

Enfin il faut noter que l'ONU a attiré l'attention sur des exécutions sommaires de prisonniers de guerre de part et d'autre qui sont des crimes de guerre.

NORD KIVU

Dans la région de Goma, ville d'un million d'habitants, capitale du Nord Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (Kinshasa) où se trouvent des mines de coltan (minerai utilisé notamment dans les téléphones et ordinateurs portables), des affrontements meurtriers ont lieu entre l'armée congolaise et les rebelles du M23, anciens militaires tutsis dont la base arrière est au Rwanda.

Malgré un accord de cessez-le-feu conclu à Luanda sous le patronage de l'UA, et l'envoi de 500 soldats angolais ainsi que la présence de la MONUSCO forte de 16 000 hommes, les violences se poursuivent dans cette région ; en outre, les forces démocratiques alliées, affiliées au Djihad Islamique composé d'ougandais opposés au régime actuel qui ont leur base arrière au sud Kivu, commettent des massacres dans des villages congolais et des attentats en Ouganda.

GUYANE

A Dorlin, à 60 km de Maripasoula dans l'ouest de la Guyane proche du Surinam, un gendarme de l'antenne du GIGN a été tué par des orpailleurs clandestins lors d'une opération de reconnaissance. Il faisait partie d'une patrouille composée de gendarmes et de chasseurs alpins dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin qui sévit dans cette région où se trouve au moins 300 clandestins venant du Surinam. Déjà en 2012, deux militaires de l'armée de Terre avaient été tués et deux gendarmes blessés dans cette région très aurifère. L'armée de terre appuie les gendarmes dans ces patrouilles qui ont été près d'un millier en 2022, au cours desquelles 60 kg de mercure et 5 kg d'or ont été saisis sans compter le matériel d'extraction détruit. Cependant on estime qu'en Guyane 6000 clandestins venant du Surinam et du Brésil pratiquent cet orpaillage qui dévaste l'environnement. Des renforts du GIGN ont été envoyés.

4 : Point sur le CODIR de l'AR 18 du 18 mars et sur le SNU par Paul MORIN, président de l'AR 18.

Paul Morin informe notre comité que les propositions d'admettre Charlotte Drahé et Patrice de Charrette comme membres associés ont été acceptées par le dernier Codir du 18 Mars.

Le Codir a également décidé de l'achat de 20 médailles pour honorer nos correspondants majeurs (conférenciers, etc.), et de se doter d'un dépliant de présentation de l'AR 18.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la présence de nos amis de Royan, Paul Guéneau et Jean-Claude Rodriguez.

5 : Point sur les groupes de travail du cycle 2022-2023 par Philippe MOUNIER.

- **1er sujet : « Enseignement de la Défense et mémoire » :** Philippe rappelle que ce sujet n'a pas encore véritablement été lancé. En effet, s'il semblait avoir reçu un succès d'estime, il n'a pas vraiment

suscité l'enthousiasme des participations. Philippe a, en outre, été pris par une succession de problèmes personnels. Il ne se décourage cependant pas et il va relancer cette étude et solliciter en particulier les nouveaux venus.

- **2ème sujet : « La gouvernance de la cybersécurité ». Pilote : Jacques TABARY.**

Le groupe 2 a pour mission de réaliser un diaporama qui sera projeté au cours du colloque, pendant l'accueil, la pause, et la sortie : ce diaporama est maintenant quasiment finalisé, sa durée est de 13 mn.

Un lien de téléchargement à partir du site AR 18 sera mis à disposition des participants au colloque.

6 : Retour sur le colloque « L'Afrique en mouvement » à l'IHEDN du 22 mars, par Patrick SEVAISTRE et Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE.

Jean-Marc rappelle que l'origine de ce colloque était la volonté de réunir dans un amphithéâtre de l'Ecole militaire les principales structures représentant le secteur privé en Afrique, à savoir les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, le comité du MEDEF Afrique, et le CIAN Conseil des investisseurs en Afrique.

Pour cette quatrième Edition, le thème était le suivant : « **Présence française au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Quelles complémentarités face aux nouveaux défis ?** »

Pour bien cadrer le sujet, un questionnaire avait été adressé aux comités CCE.

Vous trouverez en annexe le questionnaire et la synthèse.

7 : Intervention de Patrick SEVAISTRE et de Jean Marc BRAULT de BOURNONVILLE sur le sujet : « Perception de la France et de ses entreprises en Afrique ».

Patrick commente, sans langue de bois, un PowerPoint (ci-joint) présentant la perception de certains pays et d'institutions par un panel de décideurs africains.

8 : Questions diverses.

Patrick Sevaistre nous informe que le film réalisé par son frère Bruno sur la Marine est à nouveau accessible sur le site <https://www.aucoeurdelamarine.com/>

Pièces jointes :

- **Point 6** : questionnaire et synthèse de l'Etude réalisée au niveau des comités CCE en Afrique.
- **Point 7** : PowerPoint sur la perception de décideurs africains sur les pays et les institutions.

Prochaine Réunion :

- Mardi 25 avril, 18h-20h, Cercle de Rochefort.

Calendrier prévisionnel 2023 :

- Lundi 22 mai, 18h-20h, Cercle de Rochefort.
- Mardi 20 juin, 18h-20h, Cercle de Rochefort.

Autres Dates :

- Mardi 9 mai 2023 : notre colloque « Cybersécurité » à Rochefort.
- Vendredi 17 novembre 2023 : à Paris, restitution du Sujet national.

Michel ANOULT

Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE

Présence française au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Quelles complémentarités face aux nouveaux défis ?

Enquête conduite par les Comités nationaux CCE en Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Mali, Sénégal, Burkina, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigeria, Bénin, Togo) et pays limitrophes (Tchad et Cameroun) sur la situation sécuritaire dans la région et ses conséquences sur les entreprises sur le terrain - et dont les conclusions seront restituées lors du séminaire du 22 mars 2023

Questionnaire confidentiel à l'intention des Comités CCE concernés

Retour attendu le 13 février 2023 au plus tard

1. Quels sont les risques, les contraintes et les difficultés que vous observez ou percevez pour les entreprises françaises dans vos pays ? Les retraits constatés récemment d'entreprises françaises sont-ils liés au contexte sécuritaire ?
2. Quelle évolution dans la position des entreprises à capitaux français ? La situation est-elle la même pour les grands groupes et pour les EFE (entreprises appartenant à des français de l'étranger) ?
3. Constatez-vous une évolution de la situation sécuritaire après le retrait de la force Barkhane ? Quid d'une possible dégradation de cette situation à court terme vis des intérêts français et quelles conséquences prévisibles sur la présence des entreprises françaises ?
4. Quelles pourraient être pour vous les solutions les solutions ?
 - Plus de soutien politique ?
 - Plus de soutien sécuritaire ?
5. Si les interventions militaires ne peuvent réussir sans déclin économique pour gagner le soutien des populations, mais a contrario elles peuvent nuire aux entreprises en alimentant un sentiment anti-français. Où se situe l'équilibre ?
6. Impact de la situation sécuritaire actuelle sur les entreprises s'agissant de leur personnel, de leurs clients et des questions de financement
 - S'agissant des ressources humaines, cette situation sécuritaire a-t-elle eu et aura-t-elle des conséquences sur la qualification et les besoins de formation du personnel ?
 - Concernant la gestion clients, avez-vous constaté en fonction du sujet sécurité une évolution de votre clientèle, départs, changements, concurrence ?
 - Sur le plan du financement, les conséquences semblent évidentes en matière de risque mais avez-vous des éléments spécifiques à la situation de votre pays à communiquer ?
7. Autres éléments que vous estimeriez importants à faire connaître

Confidentiel

Synthèse des résultats de l'enquête conduite par les Comités CCE en Afrique de l'Ouest en perspective du séminaire IHEDN-CCE du 22 mars 2023

Enquête réalisée en février-mars 2023 par les Comités nationaux CCE en Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Mali, Sénégal, Burkina, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigeria, Bénin, Togo) et pays limitrophes (Tchad et Cameroun) sur la situation sécuritaire dans la région et ses conséquences sur les entreprises sur le terrain, et dont les conclusions seront restituées lors du séminaire IHEDN du 22 mars 2023.

1) Le constat

Situation très contrastée suivant les pays – très différente entre les pays du cœur du Sahel (Mali, Burkina), les pays côtiers où le contexte sécuritaire est plutôt calme et favorable, à l'exception notable de la bande nord de ces pays (Bénin, Togo) qui borde la zone dite des trois frontières avec le Burkina Faso et le Niger, qui abrite des groupes terroristes - Idem pour le Nord Cameroun

Pas de conséquence notable du retrait de la force Barkhane sauf au Mali et au Burkina avec une aggravation de la situation sécuritaire au cœur du Sahel

Dans les pays anglophones (Ghana-Nigeria), pas de risque sécuritaire et d'impact de la crise sahélienne mais situation économique difficile au Ghana qui inquiètent les entreprises

Au Mali, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader sur l'ensemble du territoire depuis le départ de Barkhane et, au moindre attentat à Bamako, la ville deviendra zone rouge avec toutes les conséquences que cela impliquera. Le maintien des entreprises françaises au Mali deviendra problématique.

Si Bamako est prise pour cible par les terroristes, devant l'affolement de la population, les autorités pourraient montrer une nouvelle fois la France du doigt et rendre la France responsable de ces attaques sur la capitale. Risque alors élevé d'attaques contre les emprises françaises, voire même la communauté française

Les entreprises françaises, et d'une façon plus large les entreprises étrangères, ne peuvent plus, au risque de subir des attaques de la part des groupes terroristes, réaliser des projets sur une vaste partie du territoire du Mali : dégradation, vol de matériel, attaque meurtrières (ex. Razel))

Le risque d'enlèvement est élevé : « l'étranger » est facilement revendable aux groupes terroristes (effet d'opportunité).

En Côte d'Ivoire, le garant de ces dérives est le développement économique du pays qui est spectaculaire, mais il y a néanmoins un risque à prendre en compte aujourd'hui, celui d'un accident ou problème de santé du Président Ouattara

Au Sénégal, le risque aujourd'hui est plutôt indirect. L'inquiétude principale pour le Sénégal est l'effondrement sécuritaire total du Mali. L'économie sénégalaise a déjà été très marquée par le blocus des frontières au 1^{er} semestre 2022 et des zones de vulnérabilités sont identifiées le long des 400 km de frontière terrestre avec le Mali, notamment dans les régions de Tambacounda et de Kédougou.

Les CCE sont plus inquiets pour le Sénégal où il y a un esprit anti-français qui se développe de façon importante, notamment à l'approche des élections présidentielles en mars 2024

Il y a au Sénégal une évidente montée du sentiment anti-français, mais avec une différence entre le discours et la réalité. Il y a un discours très populiste dans lequel la France est très clairement ciblée, avec quelques activistes (il y a un mouvement politique « FRAPP – France Dégage » représenté par un député à l'assemblée depuis les dernières élections législatives, prêt à s'emparer de tous les sujets pouvant montrer des comportements contestables d'entreprises françaises (hausse de tarifs notamment.). En anticipation, l'Ambassade de France actualise les localisations des entreprises françaises et plus spécifiquement des sites les plus stratégiques.

Conséquences économiques

Au Mali et au Burkina, le contexte sécuritaire est responsable à 90% des difficultés des entreprises, locales ou internationales

- le sentiment anti-français bien présent pousse les autorités à explorer des nouveaux partenaires. Ce sentiment se développe et impacte les entreprises françaises car elles sont les plus nombreuses et très visibles (Air France, Orange, Total, etc.).
- Dans le contexte politique actuel, les entreprises françaises tendent à être écartées des commandes publiques. Les rapports se tendent avec l'administration pour les Français. Grosse difficulté d'obtention de visas pour les Français, accentuée ces dernières semaines - Ralentissement des opérations de dédouanement
- Pression fiscale de plus en plus forte et souvent de plus en plus injustifiée. Le harcèlement fiscal et douanier vécu est considéré comme normal car justifié d'un point de vue politique et culturel, sur le mode « vous ne nous comprenez pas, vous nous jugez inférieurs donc nous avons le droit de vous agresser financièrement »
- Défiance même entre collègues maliens et burkinabè qui pourraient être dénoncés pour trop de proximité avec des Français.
- Des taux d'intérêts majorés du risque, les crédits fournisseurs français sont de plus en plus courts...

Différences entre les filiales des grands groupes français présents dans la région et les Entrepreneurs Français de l'Etranger (EFE) qui sont des TPE et PME, sans base arrière en France, généralement dans les secteurs liés au commerce et à la distribution, au secteur du BTP aux métiers de l'information et de la communication, à la restauration et l'hébergement, et enfin aux activités scientifiques et techniques

Les grands groupes maintiennent tant que possible leur position et restent en observation tout en réduisant voir supprimant les expatriés occidentaux de leurs effectifs. En effet, dans le climat délétère actuel, fermer une représentation dans le pays pourrait être pris pour un « abandon en plein vol » et accentuer encore plus le sentiment anti-français.

Cela étant, le problème des grandes entreprises réside dans leur capacité à être à la fois « compliant » et compétitifs. De facto, ils constatent une perte de compétitivité, face à des concurrents moins exigeants. La compliance est devenue très contraignante pour certains acteurs avec la question sous-jacente : les règles sont-elles les mêmes pour tout le monde ? ainsi que le risque réputationnel lié au devoir de vigilance français et maintenant européen.

La situation est différente pour les EFE car elles sont beaucoup moins perçues comme des entreprises françaises mais plutôt comme des sociétés africaines détenues par des Français. La préférence locale et les pressions fiscales et douanières pourraient les pousser à la fermeture ou à s'expatrier dans un pays voisin et plus stable (Sénégal ou RCI). Pendant cette période sensible (idem pendant la période Covid 19 pendant laquelle les Groupes ont pu s'appuyer sur leur maison mère, alors que les EFE n'ont été aidés ni par les gouvernements nationaux, ni par le gouvernement français et ont eu beaucoup de mal à survivre.

Les EFE se sentent isolées alors que les grands groupes accompagnent leurs filiales. Si dans l'ensemble, les EFE sont moins stigmatisées que les multinationales car plus ancrées dans le pays avec des dirigeants impliqués dans la société locale. Elles subissent avec davantage d'amertume les positions politiques de la France qui souvent les mettent inutilement dans la lumière. Les dirigeants d'EFE ont ainsi l'impression d'être un dommage collatéral ou d'avoir été oubliés voire sacrifiés par les décisions politiques françaises sur la gestion de la crise avec le Mali ou le Burkina.

2) Conclusion

Pour le moment, même si les situations sont très contrastées selon les pays, les entreprises françaises résistent plutôt bien avec des stratégies d'enracinement et de continuité bien adaptées. La plupart cherchent à se fondre dans le paysage africain en privilégiant des logiques de terrain et beaucoup baissent le pavillon français. La très grande majorité des groupes français, et beaucoup d'Africains le reconnaissent, ont rompu depuis longtemps avec les visions extatiques de l'Afrique pour s'engager sur un terrain concurrentiel qui n'a plus rien à voir avec les palais présidentiels ou les antichambres des ministères en Afrique.

Mais jusqu'à quand pourront-elles tenir ? Les coûts associés à la situation sécuritaire impactent leur compétitivité face à une concurrence qui n'opère pas à armes égales, ce, au moment beaucoup d'entre elles subissent un niveau inégalé de contrôles et contentieux fiscaux et douaniers abusifs dans beaucoup de pays...et la situation est encore plus compliquée pour les EFE...

Dans ce contexte, qui est aussi du reformatage de notre positionnement militaire permanent en Afrique et de son évolution vers un dispositif réduit, partenarial et plus discret dans le cadre d'une

remise à plat annoncée de la politique africaine de la France, les entreprises françaises s'interrogent sur les conséquences sur leurs activités de ces situations ainsi que sur la stabilité de la région où vivent aujourd'hui quelque 150 000 ressortissants français et au moins autant d'Européens

Le fait est que tout cela ne crée pas un environnement favorable à la présence française dans cette région du « Grand Sahel ».

Pourtant, contrairement aux idées reçues, cette région qui va de Dakar jusqu'au Tchad en passant par le nord du Nigeria, enregistre cette année **une croissance de 5,9% avec une population qui devrait atteindre environ 400 millions d'habitants en 2045**, dont près de la moitié en zone urbaine.

Ce qui ne manquera pas de poser de nouveaux problèmes d'infrastructures, de logement, d'emploi, d'accès aux services essentiels (alimentation en eau, assainissement, production d'énergies renouvelables, gestion des déchets...), de santé publique, d'éducation, de formation professionnelle, de connectivité, de lutte contre le changement climatique et de sécurité. Des enjeux qui supposent de nouveaux modes de consommation et de nouveaux modèles économiques pour lesquels les entreprises françaises ont des atouts indéniables et sont capables de concurrencer Chinois, Indiens ou Turcs, par ailleurs peu respectueux des normes sociales ou environnementales de base.

Certes, cette succession de crise en Afrique entraînent pour les entreprises une prise de risque accrue, mais le plus grand risque pour les entreprises françaises serait d'être absentes de cette région qui constitue un relais de croissance potentiel pour elles.

Cela étant, la dégradation du contexte sécuritaire et la montée du sentiment anti-Français n'expliquent pas tout et ne sont pas à l'origine du retrait de certaines entreprises françaises.

Ces retraits sont surtout liés au fait de la taxation trop élevée et des baisses de compétitivité face à une concurrence qui ne respecte pas les mêmes règles (RSE, compliance...), notamment celle, croissante, du secteur informel. Ces contraintes ne sont pas spécifiquement liées à la nationalité de l'Entreprise.

3) Recommandations / propositions

Un renforcement du soutien politique ne semble pas souhaité pour ne pas consolider le sentiment anti-français, les pays africains souhaitent maintenir leur souveraineté dans ce domaine.

Le soutien politique est à double tranchant car l'apporter de façon trop marquée au pouvoir en place peut faire le jeu de l'opposition qui lui reproche déjà son autoritarisme, et peut également donner des arguments à une certaine partie de la population qui peut être influencée par la désinformation anti-française qui commence à sévir aussi sur les réseaux sociaux

Un soutien politique ouvert aux entreprises françaises de la part de l'État français ou sa représentation au Mali ou au Burkina serait malvenu dans le contexte de poussée nationaliste et souverainiste des dirigeants maliens et burkinabés.

Lutter contre la désinformation - On ne communique pas assez. C'est sur la communication qu'il faut miser, mettre en avant les aides faites par la France pour les pays et leur permettant d'améliorer leurs infrastructures, installations etc. Valoriser les actions des entreprises françaises en matière de formation et d'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Nécessité de déployer de vrais moyens pour lutter contre la propagande et la désinformation anti-françaises sur les réseaux sociaux, afin d'éviter que ce phénomène qui a pris de l'ampleur dans les pays de l'intérieur ne s'étende à ces pays du littoral (Bénin, Togo) où le climat sécuritaire est resté paisible jusqu'à présent ; cela paraît être une nécessité avant tout autre type d'intervention.

L'insécurité ne doit pas être un prétexte pour les entreprises pour ne pas agir en faveur du développement et travailler différemment avec l'Afrique

Nécessité de soutenir les EFE et mobiliser des financements pour soutenir localement des petits projets utiles au développement (exemple du Tchad où avec un financement de 100k€, en s'appuyant sur les réseaux des opérateurs économiques français et des chefferies, l'Ambassade organise une opération d'influence majeure permettant de maîtriser le sentiment anti français observé, voire l'opinion de toute une partie de la population. Typiquement, ce type d'opérations peut s'appliquer au sud du Tchad pour contrecarrer la communication antifranaçaise de Success Masra.

Passer d'une logique d'aide à une logique partenariale. Dans ce contexte, les CCE sont en phase avec le passage d'une logique d'aide à une logique d'investissement partenariale. Une des idées pourrait être d'utiliser une partie de l'APD française pour dérisquer les investissement des entreprises françaises utiles au développement. En Afrique subsaharienne, comme ailleurs dans le monde, la crise déclenchée par le virus et ses conséquences aujourd'hui, n'a pas créé de tendances qui n'existaient pas en matière de risques. Mais elle en a changé profondément les termes. Elle en a accentué, amplifié, exacerbé tant leur réalité que leur perception ainsi que leur caractère d'urgence. De ce fait, beaucoup de projets privés pourtant utiles au développement ne se réalisent pas.

Dans le même ordre d'idée, l'APD française pourrait cofinancer une partie des actions des entreprises en faveur de la RSE dans les zones de fragilité. Pourraient ainsi faire l'objet d'un accompagnement financier public les actions menées sur le terrain par le secteur privé, en partenariat avec des ONG spécialisées et les parties prenantes locales, qui concourent à l'atteinte des ODD : formation-insertion des jeunes, centres de santé, entrepreneuriat y compris dans le monde agricole, entretien des routes, gestion des déchets, etc. et qui pourraient valoriser l'image des entreprises auprès des populations.
